

SYNERGIE TRANSFRONTALIERE EN SANTE

SYTRANSAN

Objectif et stratégie

Quel est l'objectif de votre projet ? Spécifiez les résultats ciblés et les actions envisagées.

L'espace frontalier franco-belge se caractérise dans ses zones rurales par une faible densité de population et de plus en plus vieillissante. Les personnes âgées, nombreuses, côtoient de jeunes familles précarisées. Les problèmes socio-économiques de ces populations sont importants, le chômage et l'inactivité élevée, le taux de bénéficiaires de la CMU.c (Fr) ou d'intervention majorée (Be) nettement supérieur à la moyenne nationale.

Sur le plan sanitaire, ces populations frontalières rencontrent des difficultés majeures à accéder aux soins et à bénéficier des campagnes de prévention. Les indicateurs sanitaires présentent des résultats qui traduisent une espérance de vie plus courte et des pathologies chroniques plus nombreuses qu'à l'échelle nationale. Le maillage de l'offre de soins médicaux et paramédicaux recèle d'importantes carences. Certains lieux peuvent être considérés comme des déserts médicaux. Face au manque criant de professionnels de santé, les patients doivent souvent effectuer de longues distances pour se rendre dans une institution hospitalière ou rencontrer un professionnel de santé spécialisé.

Le partenariat transfrontalier qui a développé ICAPROS dans le cadre d'Interreg IV FR WAL VL ainsi que certains opérateurs des projets COSANTRAN et RENCOSANTRAN ont pour objectif d'améliorer l'état de santé des populations frontalières en cherchant à "créer" et à "consolider" les conditions et les moyens leurs permettant de « renforcer leur pouvoir sur leur santé ».

Le projet transfrontalier vise à agir sur l'ensemble des axes de la Charte d'Ottawa, en développant un éventail d'actions et de mesures transfrontalières de promotion de la santé et d'accès aux soins de qualité de proximité.

Le projet a pour but de structurer un réseau, véritable maillage autour des patients de l'espace frontalier, en vue d'agir tant sur leur environnement que sur eux mêmes et d'articuler l'action éducative, sanitaire et thérapeutique des professionnels de la santé et des acteurs sociaux concernés pour décroquer les rapports entre le champ social et médical et ainsi rendre plus efficace et efficiente les interventions auprès du patient.

Il ambitionne de s'attaquer aux situations de « rechute » et d'abandon des dispositifs de prise en charge développés au départ du diagnostic de la pathologie et des structures hospitalières. C'est aux pathologies cardiovasculaires qui ont une prévalence supérieure chez les populations précaires et/ou fragiles et/ou en rupture, que le projet sera prioritairement attentif avant de s'étendre à d'autres pathologies chroniques.

Le projet voudraient rendre accessible à tous les habitants de l'espace frontalier les droits fondamentaux et les soins de santé en ciblant prioritairement les publics fragilisés car la personne fragilisée met souvent peu en œuvre les moyens nécessaires pour accéder à ses droits et aux soins dont elle a besoin.

Pour atteindre ces objectifs, le projet développera les modules suivants :

- Réalisation d'un diagnostic partagé santé du territoire frontalier par le recueil, l'analyse et l'agrégation des différents indicateurs socio-sanitaires existants. Il sera complété par une cartographie des structures du champ de l'éducation du patient suivi d'une enquête qualitative de terrain, pour identifier clairement les représentations et attentes des professionnels de santé, des patients et de leur famille en matière d'ETP.

- Harmonisation des pratiques en ETP en coopération avec les professionnels de santé suite à l'état des lieux réalisés de leurs pratiques pour développer des formations et des outils adaptés d'intervention (volonté d'augmenter les compétences des professionnels de santé et du social, les soutenir dans leurs activités en ETP et étendre l'expertise de l'accompagnement éducatif à diverses pathologies chroniques).

- Mise place d'actions ETP pour renforcer le pouvoir du patient cardiovasculaire et malade chronique sur sa santé.

- Renforcer l'accès de tous aux soins et à l'ETP et l'équité en santé, en analysant l'action de la « première ligne », pour déterminer la voie d'entrée à privilégier pour accompagner et renforcer la capacité des personnes les plus fragilisées.

- Approfondissement de la complémentarité entre les deux versants pour améliorer l'accès aux soins dans des zones déficitaires en professions de santé. Après une étude sur les conditions d'exercice et d'installation de part et d'autre de la frontière, développement d'une communication ciblée auprès des étudiants en médecine en Belgique et en France sur les facilités d'installation dans les déserts médicaux pour améliorer la mobilité des professions de santé. Sur le plan sanitaire et médico-social : articulation des Zoast, uniformisation des procédures administratives et financières d'accès aux soins, mise en œuvre de l'expérimentation Givet et transposition de celle-ci dans le secteur ambulatoire, développement d'une unité clinique spécifique aux insuffisants cardiaques...

Justification de l'approche transfrontalière et de la plus-value apportée par le projet

Le projet poursuit une approche globale de la santé par une articulation entre le volet préventif et curatif dans l'espace rural transfrontalier franco-belge.

Les acteurs de la santé de chaque versant frontalier qui ont eu l'occasion de travailler en partenariat au cours du programme Interreg IV Fwvi et lors de précédents projets transfrontaliers ont constitué un partenariat élargi pour répondre aux besoins de prévention, d'accès aux droits sociaux et aux soins d'un territoire transfrontalier où la frontière est artificielle et où les populations la traverse pour des raisons professionnelles, de consommation de biens, de loisirs et parfois de soins grâce aux ZOAST.

Malgré les efforts déployés depuis de nombreuses années, l'offre de soins reste défaillante pour répondre aux demandes de soins de proximité et à l'accès aux services de prévention et à l'ETP qui demeurent confinés à la population de chaque versant frontalier.

En matière de prévention, promotion à la santé et ETP, le projet vise à permettre aux acteurs d'échanger leurs travaux et de construire des actions communes qui permettront aux populations de l'espace frontalier de bénéficier des compétences, des savoirs et de l'expérience des acteurs du partenariat transfrontalier du projet pour développer des outils en vue de réduire les risques de maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires, et autres pathologies chroniques et en constituant un réseau d'intervenants coordonnés autour du patient en vue d'éviter les rechutes, retour à l'hôpital etc etc.

En matière d'accès aux soins, le projet s'appuie sur les acquis des acteurs pour renforcer la première ligne dans les lieux à désert médicaux, innover pour constituer un recours de proximité à une deuxième ligne et approfondir les dispositifs des Zoast, les étendre et les uniformiser.

Toutes les actions envisagées ont pour finalité d'apporter une réponse transfrontalière aux problèmes sanitaires et sociaux de l'espace frontalier franco-belge rural.

Quel est le public-cible du projet et en quoi les actions prévues par le projet répondent-elles aux besoins spécifiques de ce public-cible ?

La population concernée par le projet est celle de l'espace frontalier franco-belge en matière d'accès aux soins de proximité. Sont dans ce domaine également concernés, tous les acteurs de la santé tels que les structures de soins, les services de santé, les prestataires etc, notamment pour réaliser des actions relatives au développement de la mutualisation et de la mise en réseau et en coordination des différentes composantes de l'offre de soins des territoires frontaliers.

Sur le volet des actions d'éducation du patient et d'ETP dans le domaine des maladies cardiovasculaires et des pathologies chroniques, le projet cible des populations à l'état de santé précaire et par voie de conséquence à situation socio-économique fragilisée. Celles-ci ont besoin d'un soutien, d'un encadrement, d'un réseau de professionnel et familial qui peuvent leur permettre de retrouver un « pouvoir » sur leur santé. Pour ce faire, il s'agit de développer après diagnostic un ensemble d'actions et de mesures qui permettront d'atteindre cet objectif. Parmi celles-ci, nous listerons :

- le diagnostic basé sur l'état de santé des populations, les déterminants de santé, l'offre et services de soins, sociale et médico-sociale, les populations les plus vulnérables
- l'élaboration d'un réseau local pluridisciplinaire
- la sensibilisation et la formation des professionnels aux concepts et initiatives de promotion pour la santé et EP/ ETP
- la formation de professionnels au niveau local, de plateformes éducatives et d'antennes
- le développement d'outils éducatifs adaptés aux professionnels
- la mise en place d'actions de prévention dans une optique de « promotion pour la santé »
- le développement d'outils éducatifs adaptés vers les publics
- une filière de prise en charge globale des patients cérébrolésés
- la création d'un réseau de communication publics cibles/prestataires et prestataires/prestataires
- des actions de communication avec flyers...